



COVID-19

# Le couvre-feu levé sur l'ensemble du territoire national

A l'issue de la 34<sup>e</sup> réunion de la coordination nationale de gestion de la pandémie du coronavirus, tenue le 28 février à Brazzaville, il a été décidé de la levée du couvre-feu à Brazzaville et Pointe-

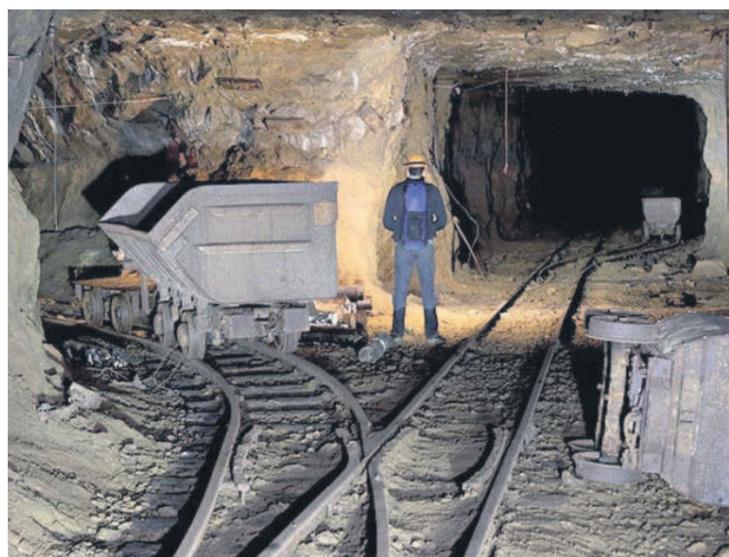
Noire. Outre cette nouvelle mesure, l'on note également la réouverture des frontières, des lieux de loisirs, des boîtes de nuit et autres lieux de jouissance, la suppression des tests obligatoires dans

les aéroports.

Les tenanciers des boîtes de nuit et autres lieux de jouissance doivent exiger aux clients la présentation de la preuve de vaccination.

CONGO/CAMEROUN

## L'exploitation des gisements de fer Nabemba-Mbalam s'accélère



Un champ minier/DR

La relance effective du projet d'exploitation conjointe du fer du mont Nabemba à Souanké, dans la Sangha, et de Mbalam au Cameroun est prévue pour ce premier trimestre 2022. La partie camerounaise a mis en place un consortium de sociétés en vue d'accélérer les activités ainsi que les négociations avec les partenaires congolais. Au cours de leur dernière rencontre fin septembre 2021 à Brazzaville, les ministres des Mines du Congo et du Cameroun ont convenu de réactualiser le projet à travers un protocole d'accord.

Page 3

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## AS Otohô se relance



AS Otohô/Adiac

Dernier de son groupe après les deux premières journées, le représentant congolais à la Coupe africaine de la confédération a renversé la tendance en signant sa première victoire lui permettant de se hisser à la deuxième place et de conserver toutes ses chances de qualification pour les quarts de finale.

L'AS Otohô s'est imposée devant le club égyptien Al Masry (1-0), le 27 février, au stade des Martyrs à Kinshasa, en match comptant pour la troisième journée de la phase de poules.

Page 16

POOL

## La contrepartie de l'Etat au DDR imminente

Le coût du programme de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) dans le département du Pool avait été évalué

à plus de huit milliards FCFA. Le gouvernement devrait apporter sa contrepartie qui s'élevait à deux milliards FCFA. Le démarrage du programme n'est toujours pas effectif à cause du non-versement par l'Etat de ce budget.

Devant la représentation nationale, le Premier ministre, Ana-

tole Collinet Makosso, a assuré que la quote-part de l'Etat sera versée dans les plus brefs délais. « Avec nos partenaires, nous avons pris l'engagement de mettre à disposition, par échéanciers déterminés, les allocations de 500 millions FCFA jusqu'à ce que nous puissions couvrir la totalité de la somme », a-t-il promis.

Page 2

AUTONOMISATION DES FILLES

## L'apport des partenaires locaux sollicité

Page 16

## ÉDITORIAL

## Maloukou

Les signaux positifs viennent de la zone industrielle et commerciale de Maloukou, à environ 60 km au nord-est de Brazzaville. Il y a juste une semaine, la direction générale de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique a exprimé son intention d'y injecter quelque cinquante millions de dollars.

L'an dernier, les dirigeants de la société rwandaise Crystal Ventures, en visite au Congo, avaient annoncé en sa faveur un financement de cent millions de dollars. Les annonces d'investissements vont à coup sûr se poursuivre. Une bouffée d'oxygène pour le site de Maloukou dont une partie d'unités industrielles est à l'arrêt.

La production à grande échelle de la zone appelle à des financements colossaux. Ceux-ci pouvant servir à la réhabilitation de certains compartiments du site et à bien d'autres opérations utiles à la floraison de ses activités. Avec sa connexion en cours au réseau électrique national, Maloukou pourrait devenir l'un des maillons importants de l'industrialisation et de la diversification de l'économie congolaise.

Le centre dédié aux usines de fabrication des matériaux de construction- câbles électriques, tuyaux PVC, fer à béton, tôles galvanisées- va également accueillir une ligne de montage des tracteurs. Au regard de la crise économique et sanitaire actuelle, le partenariat public-privé paraît comme l'une des solutions idoines à la recherche des investisseurs.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## CONSOLIDATION DE LA PAIX DANS LE POOL

## Relance imminente du programme DDR

L'exécutif a assuré, le 25 février dernier, devant l'Assemblée nationale, le décaissement sous peu par tranche de sa contrepartie comptant pour la mise en œuvre du programme Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) pour le département du Pool.

A l'initiative du député de la première circonscription électorale de Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville, Gérard Matsima-Kimbembé, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a donné quelques explications sur le retard observé depuis près de cinq ans dans la mise en œuvre du programme DDR dans le département du Pool. Le coût de l'opération avait été évalué à 8 300 000 000 FCFA et le gouvernement devrait apporter sa contrepartie à hauteur de deux milliards FCFA. Le démarrage du programme n'est toujours pas effectif à cause du

ment qui est l'agence financière, une approche de relance. Cette approche obéit, a-t-il expliqué, à un certain nombre de dispositions prises par l'Etat depuis quelques mois dans le cadre du respect de ses engagements. « Avec nos partenaires, nous avons pris l'engagement de mettre à disposition, par séquence des échéanciers déterminés, les allocations de 500 millions FCFA jusqu'à ce que nous puissions couvrir notre total engagement tout en leur demandant de relancer la mise en œuvre du programme. Donc, dans les

2018 à Brazzaville, soit un an après la signature de l'Accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre les pouvoirs publics et la partie rebelle, un document de lancement du nouveau DDR. En effet, la consolidation de la paix dans le département du Pool passe inéluctablement par la mise en œuvre de ce programme qui cible au moins 7500 ex-combattants et environ 2500 personnes issues de leurs familles ainsi que des communautés.

L'objectif de ce programme est de contribuer à la consolidation de la paix à travers l'amélioration de l'environnement sécuritaire dans le Pool. Un acte qui s'inscrit dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat dont le chef du gouvernement a fait l'une de ses priorités. « Je le rassure encore aujourd'hui que le gouvernement y attache un grand intérêt. Nous pouvons déjà rassurer que les treize districts du Pool sont administrés, les sous-préfets sont sur place en dehors de celui de Vinza qui ne l'est pas pour des raisons d'ordre administratif. Les dispositions sont prises pour que la sécurité des biens et des personnes soit assurée dans le département du Pool et sur toute l'étendue du territoire national », a conclu le Premier ministre.

*Parfait Wilfried Douniama*

**« Avec nos partenaires, nous avons pris l'engagement de mettre à disposition, par séquence des échéanciers déterminés, les allocations de 500 millions FCFA jusqu'à ce que nous puissions couvrir notre total engagement tout en leur demandant de relancer la mise en œuvre du programme. Donc, dans les toutes prochaines semaines, vous pouvez être rassurés, le programme sera relancé »**

non-versement par l'Etat de sa contrepartie.

Selon le chef du gouvernement, nonobstant le retard pris dans la mise en œuvre de ce programme, l'exécutif a déjà soumis aux différents partenaires, par le biais du Programme des Nations unies pour le développe-

toutes prochaines semaines, vous pouvez être rassurés, le programme sera relancé », a promis Anatole Collinet Makosso au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement.

Le gouvernement et les Nations unies avaient signé le 31 août

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimmo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CONGO-CAMEROUN

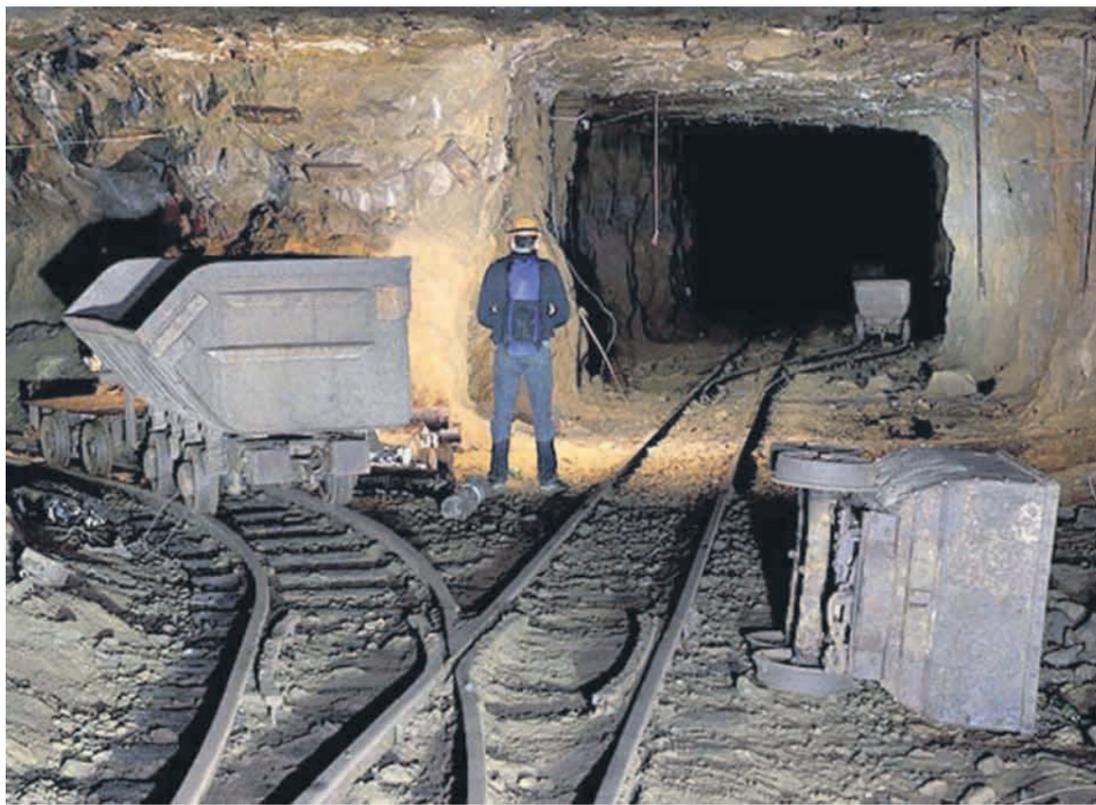
# L'exploitation conjointe des gisements de fer Nabemba-Mbalam s'active

L'exploitation du fer de Nabemba-Mbalam vient de franchir un nouveau cap, à la frontière entre la République du Congo et le Cameroun. La partie camerounaise a déjà mis en place un consortium de sociétés en vue d'accélérer les activités d'exploitation et les négociations avec ses partenaires congolais.

La relance effective du projet d'exploitation conjointe du fer du mont Nabemba (district de Souanké, dans le département de la Sangha) et de Mbalam (du côté camerounais) est prévue pour ce premier trimestre 2022. Au cours de leur dernière rencontre de fin septembre 2021 à Brazzaville, les ministres des Mines du Congo et du Cameroun ont convenu de réactualiser le projet, à travers un protocole d'accord.

Les deux pays voisins ont décidé de la redynamisation du comité mixte de haut niveau de suivi des projets miniers transfrontaliers et de l'actualisation des études de faisabilité censées prendre en compte les deux projets, ainsi que l'échange d'informations. L'agenda des deux parties avait prévu la tenue, courant octobre 2021, d'une mission d'inspection sur le point de jonction des deux projets.

Le gouvernement camerounais a confié l'exploitation du fer de Mbalam à la Société nationale des mines (Sonamines), une



Un champ minier DR

compagnie créée en décembre 2020, en charge du secteur de la mine solide.

La Sonamines devrait assurer la mise en œuvre des diligences nécessaires pour la

construction du consortium avec éventuellement les sociétés chinoises: Yiantian port; China railways corporation Co Ltd; Metallurgical construction corporation; China Baowu Steel

group; Shangai Tsingshan mineral Co Ltd et le partenaire du projet de Nabemba, pour le développement conjoint du projet de fer de Mbalam/Nabemba.

Cette compagnie d'État est

également chargée « de la conduite des négociations avec la partie congolaise pour l'exploitation conjointe du fer de Mbalam/Nabemba », a précisé, le 25 février, la note de la présidence camerounaise. Le projet intègre la construction d'une ligne de chemin de fer allant du mont Nabemba au terminal minéralier multimodal de Kribi, un port en eau profonde situé dans la région sud du Cameroun. Le processus de construction de la voie ferrée de 510 km a déjà commencé par la désignation du constructeur, en l'occurrence le groupe chinois Austino resources group Ltd et son partenaire hongkongais Bestway Finance Ltd.

La durée de l'exploitation du fer de Nabemba et Mbalam, ainsi que les capacités de production n'ont, cependant, pas été précisées, mais l'on sait que ce gisement fait partie des projets structurants transfrontaliers qui vont contribuer efficacement au développement économique des deux États.

**Fiacre Kombo**

## VIE DES PARTIS

## Dave Mafoula lance « l'opposition loyale et audacieuse »

Le président du parti « Les souverainistes », Uphrem Dave Mafoula, a annoncé le 26 février dernier à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, la création de « l'opposition loyale et audacieuse (OLA) », ainsi que sa participation aux prochaines élections législatives et locales.

Ayant pour socle le parti « Les souverainistes », la nouvelle opposition a vocation à s'étendre et à rassembler, d'après son fondateur, tous les talents du pays. « L'OLA est une opposition qui s'harmonisera aux réalités des Congolais et sera à l'écoute attentive de leurs besoins... Une opposition qui conduira le Congo à l'alternance. Cette opposition ne sera ni excessive, ni extrémiste, mais constructive. Elle sera responsable, s'assurera et restera attachée aux valeurs fondatrices de la République », a déclaré Uphrem Dave Mafoula.

C'est ainsi qu'il a appelé toute l'opposition congolaise à se rassembler, à se réorganiser et à unir ses forces pour des victoires certaines. « Les Congolais ont plus que jamais besoin d'une nouvelle opposition, solide et rassemblée. Une opposition qui les protégera et proposera pour eux des alternatives afin de les conduire à l'alternance », a-t-il poursuivi.

S'agissant de la concertation politique prévue du 3 au 6 mars à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, le président du parti « Les souverainistes » a déploré le fait que le ministre en charge de l'Administration du territoire n'a pas élargi la liste des participants. « J'ai écrit au ministre Guy Georges Mbaka sans suite. Il y a des partis politiques invités qui n'ont pas une vie démocratique. J'opte pour une attitude sereine parce qu'il faut craindre que le gouvernement n'emprunte à nouveau la voie de l'imprudence, tant dans la démarche que dans la finalité. L'échec sera évité par la nécessité de convier toutes les voix qui rythment notre vie politique. Mais aussi, et surtout, qu'à l'issue de celle-ci, l'écart soit réduit entre les choses retenues et leur application ponctuelle », a plaidé Uphrem Dave Mafoula.

Il a, par ailleurs, annoncé sa participation aux élections législatives



Dave Mafoula animant la conférence de presse Adiac

et locales de juillet prochain. « Les élections législatives et locales étant un moment déterminant de notre vie politique, je ne manquerai d'y prendre une part active, quoique mon ambition tranquille soit d'un Congo entier. Notre opposition ne veut pas rester extraparlamentaire. Nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour retrouver l'hémicycle », a-t-il indiqué.

Faisant le bilan du gouvernement Makosso en onze mois d'exercice, Dave Mafoula pense qu'il est en-dessous des attentes de la population. « En neuf mois de fonction, aucune réforme audacieuse n'a été engagée pour baisser le taux de chômage ou empêcher les hausses d'impôts. Les prix des denrées alimentaires ne font que monter. Tout devient cher au marché, disent nos mamans. La pauvreté et la corruption sont toujours omniprésentes, le chômage omniprésent », a-t-il dénoncé.

**Parfait Wilfried Douniama**

## Communiqué de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19 suite à sa réunion du lundi 28 février 2022

La Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 s'est réunie pour la 34<sup>e</sup> fois ce lundi 28 février 2022, de 10h00 à 12h00, par visioconférence et sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

A été invité à se joindre aux membres de la Coordination nationale, le Pr Antoine Ange Abena, président du comité d'experts.

Deux points étaient inscrits à son ordre du jour, à savoir :

- L'examen du 34<sup>e</sup> rapport de la task force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination nationale.

### I / - De l'examen du 34<sup>e</sup> rapport de la task force près la coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, président de la task force, abordant la situation épidémiologique mondiale, a indiqué que la situation mondiale de la pandémie se caractérise par le recul du variant Omicron et l'allègement progressif des mesures de restriction par de nombreux pays, favorisant peu à peu la reprise du rythme normal de la vie économique et sociale.

Evolution de la situation épidémiologique Dans le monde

Le nombre de cas confirmés de covid-19 est d'un peu plus de 428 millions pour 5 911 081 décès, soit un taux de létalité de 1,37%.

#### En Afrique centrale

Le nombre de cas confirmés est de 412 477 au 24 février 2022 pour 6 320 décès, soit un taux de létalité de 1,52%.

#### Au Congo

Depuis son premier cas confirmé dans notre pays le 14 mars 2020, l'épidémie a évolué en quatre vagues de contaminations.

**Au 21 février 2022, la situation épidémiologique nationale fait état de 364 232 personnes testées, 23 905 cas confirmés, 1 259 cas actifs et 378 décès, soit un taux de létalité de 1,6%.**

La proportion des personnes complètement vaccinées contre la covid-19 est de 11,70%. Les stocks actuels de vaccins sont de 2 143 276 doses. Le risque de péremption de vaccins est élevé, du fait de la stagnation du processus de vaccination. Face à cet état de fait, la Coordination nationale recommande une intensification importante des opérations de vaccination.

Cependant et depuis la deuxième quinzaine du mois de janvier 2022, les indicateurs épidémiologiques semblent passer au vert. De fait, on assiste à une régression notable de l'épidémie au Congo. A cet égard, les derniers chiffres sont encourageants :

nombre de cas testés positifs inférieur à 2% ; nombre d'hospitalisation réduit à zéro dans tous les sites hospitaliers de prise en charge au profit des soins à domicile, en raison de la diminution des formes graves.

La Coordination nationale a donc logiquement constaté que, ces indicateurs traduisant une amélioration de la situation épidémiologique, une réorientation de la riposte s'avère nécessaire, afin de favoriser un retour progressif à la vie normale et à la reprise économique, conformément aux conclusions globales de sa 34<sup>e</sup> réunion du 20 janvier 2022.

Ainsi, elle estime que l'évolution de la situation épidémiologique implique : un renforcement de la communication ; un dépistage associant le séquençage, c'est-à-dire une étude plus fine des variants

; l'intensification de la vaccination et le renforcement de la prise en charge des cas à domicile.

Poursuivant son propos, et après un rappel des origines de la pandémie, le ministre d'Etat Ayessa a dressé un bref aperçu historique des mesures de lutte contre la covid-19 prises depuis son apparition dans notre pays.

A partir du 14 mars 2020 et la mise en place du cadre juridique de prévention et de riposte à la pandémie, les mesures suivantes ont été prises :

confinement début avril 2020, puis déconfinement progressif et par paliers à partir du 18 mai 2020 ; mesures post-déconfinement ; mise en place de l'opération coup de poing visant à juguler une recrudescence inquiétante de la pandémie et booster la vaccination (octobre 2021) ; assouplissement de certaines mesures prises antérieurement dans le cadre de la prévention de la propagation de la Covid-19. Analyse de l'impact des mesures de riposte sur l'économie et le social

Faisant un tour d'horizon de la situation économique et financière de notre pays, au regard des effets de la pandémie sur son activité, la Coordination nationale relève qu'à l'évidence, la covid-19 a fait payer un lourd tribut à l'économie nationale et à la société congolaise. Les mesures de lutte contre ce fléau ont eu pour conséquences une nette dégradation des finances publiques, une forte récession en 2020 et une forte augmentation du chômage couplée à l'aggravation de la situation des ménages les plus vulnérables.

Après avoir amorcé un redressement sensible en 2021, grâce à la relance des activités du secteur non pétrolier et la consolidation des finances publiques, l'économie nationale connaît de bonnes perspectives de relance pour 2022, dans le secteur productif, avec notamment le lancement du Plan national de développement (PND 2022-2026) et la signature du programme économique et financier avec le FMI, soutenu par la Facilité élargie de crédit pour la période 2022-2024.

En conclusion, il convient de retenir que les différentes mesures de lutte contre la pandémie ont eu un impact négatif sur l'activité économique et sociale en 2020 et 2021, en particulier : l'instauration du couvre-feu, la distanciation physique dans les moyens de transport en commun, la fermeture des boîtes de nuit et autres lieux de danse.

### II / - Des recommandations de la Coordination nationale

Au seuil de cette nouvelle étape de l'évolution de la pandémie, une mobilisation de ressources doit être engagée en faveur des entreprises et des ménages, afin d'appuyer la relance économique et la reprise de la vie sociale, à travers le Fonds national de solidarité.

#### Propositions de mesures d'adaptation de la riposte

L'année 2022 s'annonce bien meilleure avec une évolution plus favorable de la pandémie notamment grâce à l'apparition du variant Omicron. Cependant, et compte tenu du faible taux de vaccination de la population (11%), l'objectif d'atteinte de la cible de 60% de personnes totalement vaccinées est encore non atteint.

Dans ces conditions et afin de ne pas trop étouffer l'économie, il est nécessaire d'avoir une approche duale. Autrement dit, il faut trouver un équilibre entre l'exigence de santé publique et «l'impératif de relance économique» en se donnant les moyens de «vivre avec le virus», principalement grâce à la vaccination et au dépistage mas-

sifs.

Pour permettre à la vie économique et sociale de repartir dans ce contexte plus favorable et en se fondant sur le rapport 2021 du comité d'experts ainsi que sur celui du comité technique du ministère de la santé, la Coordination nationale a entériné les mesures ci-après.

### **Nouvelle stratégie de communication, dépistage et vaccination**

#### **a.1- Communication, prévention et contrôle des infections (PCI) :**

Maintenir la sensibilisation de proximité à l'endroit des communautés (les responsables des quartiers, leaders religieux, société civile, les responsables des partis politiques, les comités de marchés ; Réaliser des émissions et tribunes radios télévisées ainsi que sur les médias en ligne ; Décentraliser les activités de PCI et de communication au niveau des districts sanitaires sous la supervision des directions départementales de la santé et la coordination de la direction de l'hygiène et de la promotion de la santé.

#### **a.2- Dépistage :**

Intensification des opérations de dépistage systématique ; Réorganisation des centres de diagnostic moléculaire ; Mise en œuvre des techniques de séquençage des variants biologiques du SARS-CoV-2 ; Organisation du système de reporting des données biologiques (logiciel SIRCOV).

#### **a.3- Vaccination :**

Mettre en œuvre les standards classiques de la vaccination de routine et des campagnes de vaccination en s'appuyant sur les 52 districts sanitaires et des activités basées sur quatre principaux axes stratégiques suivants : Le renforcement de la logistique de vaccination ; Les opérations d'intensification de la vaccination ; La surveillance et la gestion des MAPI ; La communication sur les risques et l'engagement communautaire ; privilégier la stratégie avancée avec l'organisation d'activités de vaccination intensifiées de 15 jours en 3 passages dans les douze départements ;

2. Mener une étude socio-anthropologique avec l'appui de l'Unicef afin d'identifier les facteurs associés à la résistance de la population vis-à-vis de la vaccination contre la covid-19 et adapter les stratégies de communication sur la vaccination.

#### **a.4- Prise en charge des cas :**

Suivre les cas covid-19 au niveau communautaire aux moyens des équipes mobiles formées à cette tâche ; Réaliser la prise en charge au cas par cas à travers les districts sanitaires. Renforcer la logistique et la formation des agents de santé au niveau des districts sanitaires.

C'est dans ce contexte que la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19 a entériné les mesures nouvelles suivantes :

#### **Mesures nouvelles d'allègement des restrictions**

La levée totale du couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, c'est à dire sa suppression. Cette mesure prend effet immédiatement ; La levée de la mesure de fermeture des boîtes de nuit et autres espaces clos et de loisirs, qui pourront désormais rouvrir. Les tenanciers et gérants de ces établissements devront cependant exiger de leurs clients la présentation de la preuve de leur vaccination ; La reprise totale des activités sportives et de masse dans le strict respect des gestes barrières ; La suppression des tests obligatoires jusqu'ici effectués lors de l'entrée sur le territoire congolais (aux aéroports, etc.) La réouverture des frontières terrestres et fluviales de la République du Congo.

#### **Mesures de soutien à l'économie et de protection sociale**

Mobiliser effectivement en 2022 l'enveloppe prévue de six milliards

FCFA, en vue d'alimenter le fonds de soutien aux entreprises ;

Limitier les contrôles administratifs, douaniers et fiscaux au strict respect des textes en vigueur ; Garantir un meilleur traitement de la dette commerciale intérieure, pour une relance de la consommation et de l'investissement, en rendant opérationnel le plan d'apurement des arriérés de 201 milliards prévu pour l'année 2022 ; Renforcer le système de protection sociale au bénéfice des populations vulnérables par le respect du plancher mensuel des dépenses sociales de 30 milliards FCFA, prescrit dans le programme FMI.

#### **Mesures reconduites**

Le variant Omicron, bien que moins nocif, demeure toutefois un danger du fait du caractère imprévisible du virus. En conséquence, toutes les mesures liées à la surveillance de la pandémie et à la vaccination sont maintenues.

L'état d'urgence sanitaire, qui court jusqu'au 22 avril 2022, est maintenu jusqu'à cette date ;

#### **2. Le port obligatoire et conforme du masque individuel est maintenu :**

dans les milieux fermés, dans les transports en commun (autocars, taxis, trains, bateaux, hélicoptères et avions) et privés (voiture, bateaux et avions privés) d'exiger de tout passager à bord le port conforme du masque de protection individuelle ; à l'occasion de toutes les activités en milieu ouvert qui supposent une concentration de population (manifestations familiales, sportives et rassemblements à caractère politique ou autres.) ; Recommander à toutes les catégories socio-professionnelles cibles de la vaccination de se faire vacciner et inviter les employeurs tant publics que privés à inciter leurs employés à en faire autant ; Organiser régulièrement le dépistage des personnes les plus exposées au risque de contamination ; Réaliser régulièrement des tests rapides antigéniques nasopharyngés dans tous les départements du pays pour le dépistage de routine de la covid-19 ; Maintenir l'interdiction de l'utilisation des tests rapides antigéniques salivaires dans les points d'entrée et de sortie du territoire ; Exiger la présentation, à la frontière, d'un test RT-PCR négatif de moins de 72h au plus pour tous les passagers à l'entrée au Congo, à l'exception des enfants de moins de 10 ans ; Faire respecter les gestes barrières pendant le déroulement de tout événement familial, notamment les mariages, veillées funèbres, levées de corps et obsèques, situations particulièrement propices à la contamination à la covid-19. Dans le contexte actuel, marqué par un variant moins virulent et une situation épidémiologique qui se normalise progressivement, les allègements de restrictions et les soutiens préconisés vont inévitablement assurer la reprise des activités.

La Coordination nationale rappelle cependant à tous et à chacun que les différentes mesures qu'elle a entérinées ce jour n'ont pas vocation à demeurer définitives ; il faut en effet noter qu'en cas de survenance d'une nouvelle vague, le pays pourrait être amené à réactiver les mesures de riposte qui ont prouvé leurs effets bénéfiques.

Fait à Brazzaville, le 28 Février 2022

Pour la Coordination nationale de gestion  
de la pandémie de coronavirus covid-19,

Le ministre de la Communication et des Médias

Porte-parole du gouvernement

Thierry Lézin Mougalla

## COOPÉRATION

## Le Congo et les Emirats arabes unis entendent renforcer leurs relations bilatérales

Arrivée au terme de son séjour en terre congolaise, la délégation d'hommes d'affaires émiratis, conduite par le chargé d'affaires de l'ambassade des Emirats arabes unis en Angola, avec juridiction au Congo, Khaled Ali Alhosani, a fait le 25 février à Brazzaville le point de sa mission au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.



Les deux parties pendant la séance de travail à la primature/DR

Reçue à l'hôtel de la primature en présence de plusieurs membres du gouvernement du Congo, la délégation des précurseurs a annoncé l'arrivée prochaine des investisseurs émiratis. « Je suis à la tête de cette délégation des précurseurs pour toucher du doigt les possibilités d'investir au Congo. Nous avons effectué des visites sur le terrain

et eu des séances de travail avec les autorités congolaises afin d'aller convaincre les investisseurs à venir prochainement au Congo », a annoncé le chef de la délégation, précisant que cette visite fait suite à la mission que le chef du gouvernement congolais a effectué récemment aux Emirats arabes unis. Et d'ajouter : « C'est une délégation

des précurseurs, donc cela ne va plus tarder; les vrais investisseurs vont arriver pour profiter des opportunités du Congo et renforcer les relations bilatérales entre les deux pays dans tous les domaines avec un accent particulier sur l'économie et la diplomatie », a conclu Khaled Ali Alhosani.

Parfait Wilfried Douniama

## DETTE PUBLIQUE

## Brazzaville et N'Djaména s'accordent

Une convention financière pour la restructuration de la dette du Tchad envers le Congo, d'environ cinquante milliards FCFA, a été signée le 26 février à Brazzaville, entre le ministre congolais des Finances, Roger Rigobert Andely, et son homologue tchadien, Tahir Hamid Nguilin.

Le prêt de cinquante milliards FCFA avait été accordé à la République du Tchad depuis décembre 2011. Pour le ministre Roger Rigobert Andely, la restructuration de cette dette est importante pour le Tchad.

« Cette signature permet de réaménager la dette, de la rendre compatible avec les exigences du cadre commun pour l'assistance du Tchad du G20 de telle sorte que ce programme ne soit pas bloqué, parce qu'un pays frère n'a pas aligné les conditions de prêt douces que demande la communauté internationale », a souligné le ministre Roger Rigobert Andely.

Selon les deux parties, la signature de la convention financière s'inscrit dans le cadre du raffermissement des liens de coopération économique entre le Congo et le Tchad. En effet, l'acte posé est un bel exemple de la coopération Sud-Sud.

Fiacre Kombo

## INONDATIONS AU NORD DU PAYS

## Les Rotarys clubs du Congo font un don aux victimes

Les Rotary clubs du Congo ont remis, le 25 février, un don destiné aux victimes des inondations de la partie nord du Congo au ministère des Affaires sociales en vue de leur apporter leur solidarité et soutien.

La remise symbolique du don s'est déroulée entre la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, et le président du Rotary club Brazzaville Telema et du Congo, Jean Roger Bakoula, à Brazzaville. Ce don est composé de matelas, marmites, houes, draps, haches, cartons de sardines, filtres à eau, machettes et bien d'autres.

Le don fait suite au cri de cœur de la ministre auprès des Rotarys après les inondations, a expliqué Jean Roger Bakoula, ajoutant que le geste s'inscrit dans le cadre de la bonne volonté des Rotarys clubs du Congo.

Pour la ministre, le don est un grand geste et sera trans-



La cérémonie de remise symbolique du don/Adiac

mis à bon escient aux compatriotes qui sont dans le besoin. « Il n'y a pas de petit geste pour le ministère car

toute action est un élan de cœur en faveur de ceux qui éprouvent le besoin », a-t-elle laissé entendre.

Elle a, par ailleurs, annoncé le deuxième convoi dans les mois prochains sur l'axe fluvial. Les bénéficiaires sont les

sinistrés des villes de Mossaka dans le département de la Cuvette, Makotimpoko dans les Plateaux ainsi que de Bouaniéla et Bétou dans le département de la Likouala.

En rappel, le Rotary International est une association qui rassemble plus de 35 000 clubs avec plus d'un million de personnes dans le monde. Le but est de servir autrui, de promouvoir les normes éthiques élevées et de favoriser l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix au travers de son réseau de rotariens, décideurs locaux, civiques et professionnels.

Pour l'année 2022, le thème du Rotary qui guide ses clubs et ses rotariens est « Servir pour changer les vies ».

Lydie Gisèle Oko

**« Il n'y a pas de petit geste pour le ministère car toute action est un élan de cœur en faveur de ceux qui éprouvent le besoin »**

## BASSIN DU CONGO

# Des experts plaident pour les plans d'aménagement forestier

Dans le but d'améliorer la durabilité des plans d'aménagement forestier en Afrique centrale, le collectif Dynafac, créé à l'initiative de l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), a formulé des recommandations à l'endroit des décideurs publics et des administrations forestières, en vue de pérenniser les ressources ligneuses exploitées dans les forêts de production d'Afrique centrale.

Des recommandations dites techniques se déclinent en cinq axes principaux, à savoir adapter l'aménagement aux dix grands types forestiers présents en Afrique centrale, tout en prenant en compte la diversité des types forestiers dans le bassin du Congo; uniformiser les durées de rotation à trente ans pour favoriser la reconstitution des effectifs exploités; reconstituer les stocks à 100% pour le groupe des espèces commerciales et au minimum à 50% pour chacune de ces espèces, en tenant compte des prélèvements; réviser et uniformiser les diamètres minima d'exploitabilité à l'échelle régionale et enfin installer des dispositifs de suivi de la dynamique forestière dans toutes les grandes concessions, afin d'appréhender localement les paramètres à utiliser dans les plans d'aménagement.

« La gestion forestière doit au-



Une vue du bassin du Congo DR

jourd'hui, plus que jamais, répondre à différentes exigences: préserver la biodiversité; répondre aux besoins de la po-

population humaine; rencontrer les objectifs fixés par les États et assurer la rentabilité des acteurs de la filière. Le plan

d'aménagement est un outil qui permet de trouver le meilleur équilibre entre ces objectifs. Aujourd'hui, en Afrique

centrale, la plupart des plans d'aménagement entrent en phase de révision, ce qui offre l'occasion de repenser et de renforcer la durabilité de l'aménagement forestier », a indiqué le collectif Dynafac.

Outre ces recommandations techniques, Dynafac envisage également des initiatives pour favoriser la régénération des espèces exploitées et mieux préserver la faune.

A noter que le collectif Dynafac est un ensemble de structures du secteur forestier d'Afrique centrale et internationale ayant pour but d'améliorer les plans d'aménagement sur la base de résultats obtenus, à partir d'un réseau de sites et de dispositifs permanents de suivi de la dynamique forestière. Il est soutenu par le Fonds français pour l'environnement mondial et l'Agence française de développement.

Gloria Imelda Lossele

## RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

# Les souffrances sans précédent de l'humanité

La moitié de la population mondiale est d'ores et déjà très vulnérable aux impacts du changement climatique et l'inaction des dirigeants risque de réduire les chances d'un avenir viable, s'alarme l'Organisation des Nations unies (ONU).

Le nouveau rapport des experts climat de l'ONU (Giec), publié le 28 février, est sans appel: les conséquences du réchauffement provoqué par les activités humaines ne se conjuguent pas seulement au futur. Sécheresses, inondations, canicules, incendies, insécurité alimentaire, pénuries d'eau, maladies, montée des eaux... De 3,3 à 3,6 milliards de personnes sont déjà très vulnérables. Si le monde ne se décide pas très vite à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, il devra faire face à un déluge d'impacts inévitables et parfois irréversibles dans les décennies qui viennent.

« J'ai vu de nombreux rapports scientifiques dans ma vie, mais rien de comparable à celui-ci », a réagi le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, décrivant « un recueil de la souffrance humaine et une accusation accablante envers l'échec des dirigeants dans la lutte contre les changements climatiques ».

Une souffrance encore plus sensible pour les habitants

les plus fragiles tels les peuples autochtones, mais qui n'épargne pas les pays riches comme récemment l'Allemagne balayée par les inondations ou les Etats-Unis ravagés par les flammes l'an dernier.

Alors que la planète a gagné en moyenne environ +1,1°C depuis l'ère pré-industrielle, le monde s'est engagé en 2015, avec l'accord de Paris, à limiter le réchauffement bien en deçà de +2°C, si possible +1,5°C. Dans le premier volet de son évaluation publiée en août dernier, le Giec estimait que le mercure atteindrait ce seuil de +1,5°C autour de 2030, soit dix ans plus tôt qu'escompté. Il laissait toutefois une porte ouverte, évoquant un retour possible sous +1,5°C d'ici à la fin du siècle en cas de dépassement.

Mais le deuxième volet publié lundi souligne que même un dépassement temporaire de +1,5°C provoquera de nouveaux dommages irréversibles sur les écosystèmes fragiles comme les pôles, les montagnes et les côtes, avec des effets en cascade sur les

communautés qui y vivent.

Le rapport prédit également la disparition de 3 à 14% des espèces terrestres même à +1,5°C, et qu'à l'horizon 2050, un milliard de personnes vivront dans des zones côtières à risque, situées dans de grandes villes côtières ou de petites îles.

Si l'on s'en tient aux engagements actuels, les émissions devraient augmenter de près de 14 % au cours de cette décennie. « Ce serait une catastrophe. Toute chance de maintenir l'objectif de 1,5°C en vie serait anéantie », a dénoncé Antonio Guterres, désignant comme coupables les grands pays émetteurs « qui mettent le feu à la seule maison que nous ayons ».

Ce rapport « démontre pourquoi la communauté internationale doit continuer de prendre des mesures climatiques ambitieuses, alors même que nous faisons face à d'autres défis mondiaux impérieux », a souligné le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken.

D'après AFP

## AFRIQUE CENTRALE

# La FAO et les experts agricoles échangent à Brazzaville

Pour encourager et attirer les jeunes africains à aimer les métiers liés à l'agriculture, il s'est ouvert, le 28 février dans la capitale congolaise, la quatorzième réunion de l'équipe multidisciplinaire du bureau sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Afrique centrale.

La réunion de haut niveau se tient par visioconférence et prendra fin le 2 mars. Elle porte sur le thème « Libérer le potentiel de la jeunesse et des femmes pour rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables en Afrique centrale ». L'objectif principal de la rencontre est de fournir un cadre approprié d'échanges entre le bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale et les bureaux de chaque pays membre de l'organisation afin de définir un nouvel agenda de développement du secteur agricole pour les années à venir.

Présentant le bien-fondé de cette réunion, le représentant la République démocratique du Congo a spécifié que la situation économique de l'Afrique liée à l'impact négatif de la covid-19 n'est pas efficiente. D'autant plus qu'en 2021 dans la sous-région, environ trente-deux millions de personnes souffraient encore de la faim avec 32,1% des enfants de moins de 5 ans qui présentaient des retards de croissance, sans oublier le taux élevé de chômage des jeunes, hommes et femmes, et une forte dépendance des pays aux importations alimentaires.

« Il est donc temps que nous mettions sur pied des stratégies efficaces afin de contrer cela et pousser le continent vers le développement accru du secteur agricole. Car, le déve-

loppement de celui-ci nous permettra de lutter efficacement contre le chômage et attirer les jeunes vers le secteur. Parce que, l'Afrique dispose d'une forte population, notamment 70%, composée que de jeunes », a déclaré le président de la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Il a ajouté qu'avec une bonne politique et une action concertée, cette jeunesse pourra contribuer à la production, la transformation, la conservation et l'utilisation des ressources alimentaires.

Pour la représentante de la FAO, Yannick Rasoarimanana, les échanges avec les experts porteront aussi sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la dernière réunion du MDT 2021, le cadre stratégique FAO 2022-2031 et le plan de travail intégré pour le développement potentiel des jeunes et des femmes dans différents secteurs de l'économie.

Notons que cette rencontre qui fait suite à la vingtième session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC qui s'est tenue le 19 janvier, à Brazzaville, connaît la participation active des représentants des institutions spécialisées du secteur agricole, de la société civile, du secteur privé, des ministres en charge de l'Agriculture et des responsables de la FAO.

Rock Ngassakys

## TRIBUNE

## Sommet UE-UA, un nouveau départ pour nos deux continents forgé autour d'une vision commune et d'un partenariat renouvelé

Dans le contexte de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'Union européenne (UE) et de l'Union africaine (UA) se sont réunis à l'occasion du 6<sup>e</sup> sommet UE-UA, qui s'est tenu à Bruxelles les 17 et 18 février 2022.

Ce grand rendez-vous entre l'UE et l'UA a posé les bases d'une relation renouvelée et d'un avenir en commun, qui sera notre grand projet géopolitique. S'engager en ce sens, c'est œuvrer pour la paix et la prospérité partagées de nos deux continents voisins.

Dans leur déclaration politique finale, les deux Unions se sont accordées sur le déploiement d'un « paquet d'investissements » européens d'au moins 150 milliards d'euros, fléchés selon les besoins et les priorités exprimés par les pays africains et qui doivent permettre d'ouvrir la voie à la constitution d'une communauté de destin euro-africaine./.

### I - Deux unions, une vision

A Bruxelles, des engagements ambitieux ont été conjointement adoptés par les chefs d'Etat africains et européens. Ils ont permis d'ouvrir la voie à un nouveau partenariat en faveur de la solidarité, la sécurité, la paix et le développement durable. Ce partenariat est tout d'abord fondé sur la situation géographique, la reconnaissance de l'histoire, les liens humains, le respect de la souveraineté, la responsabilité ainsi que sur le respect mutuel de l'Europe et de l'Afrique. Il est important de le rappeler. Notre ambition est de continuer de faire de l'Europe, le premier partenaire de l'Afrique.

C'est pourquoi, nous, Européens, entendons travailler de concert avec les nations africaines à l'élaboration de solutions et d'outils qui nous permettront ensemble de répondre mieux, d'une voix forte et unie, aux grands défis de demain : assurer le développement et la prospérité des deux rives de la méditerranée ; renforcer la démocratie ; lutter contre le changement climatique et préserver la paix et la sécurité communes. Pour bâtir ce futur partagé, nous œuvrerons à la construction d'un partenariat profondément renouvelé, égalitaire et solidaire pour que notre relation privilégiée se renforce, se développe et nous soit mutuellement profitable. Unis et solidaires, nous, Européens et Africains, nous pèserons sur la marche du monde.

### II - Des engagements forts pour une prospérité et une sécurité partagée

#### 1/ Une Afrique et une Europe prospères

Nos dirigeants européens ont annoncé la mobilisation « d'un paquet d'investissements » publics et privés, d'au moins 150 milliards d'euros en Afrique sur sept ans, au service de notre ambition commune et de l'Agenda 2063 de l'UA. Fléché selon les besoins et les priorités exprimés par les pays africains, ce « paquet » contribuera à la mise en place d'économies plus diversifiées, plus durables et plus résilientes. Les investissements européens porteront essentiellement sur trois volets : 1) les infrastructures, 2) la santé et 3) l'éducation, tout en tenant compte des défis mondiaux, tels que le changement climatique, le développement durable, le numérique et bien-sûr, le développement du capital humain.

#### 2/ Une coopération renforcée en faveur de la paix et la sécurité en Afrique

D'autre part, ce partenariat renforcé mettra aussi la paix et la sécurité au cœur de ses priorités. Les menaces sont de plus en plus transnationales et de plus en plus complexes. Nous y sommes tous confrontés. Elles nous appellent à poursuivre notre lutte commune. Bien que les réponses aux problèmes africains doivent être d'abord et fondamentalement « africaines », Européens et Africains se sont accordés sur un soutien accru de l'Europe à l'égard de l'Afrique pour lutter contre l'instabilité, la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme.

Ce soutien se traduira notamment par une intensification du soutien européen aux opérations de maintien de la paix autonomes menées par les forces de défense et de sécurité africaines, ainsi que par un plus grand effort dans la formation et le renforcement des capacités et d'équipements des forces armées africaines. Faire face à ce défi majeur requiert de traiter les causes profondes des conflits, et d'aller jusqu'à la résolution effective des crises et à la construction d'une paix réelle et durable.

#### 3/ Un renforcement de la souveraineté sanitaire de l'Afrique

La pandémie a mis en évidence nos vulnérabilités communes, notre interdépendance et donc la nécessité d'agir ensemble et de façon concertée. La lutte contre

le covid-19 reste une priorité immédiate. C'est pourquoi, le premier défi pour le partenariat conclu consiste à assurer un accès juste et équitable aux vaccins. Lors du sommet, les dirigeants européens ont réaffirmé leur détermination à fournir aux pays africains au moins 450 millions de doses de vaccin, d'ici la mi-2022. D'autre part, « l'Équipe Europe » mobilisera 425 millions d'euros pour accélérer le rythme de la vaccination et soutenir la distribution efficace de doses, ainsi que la formation des équipes médicales, l'analyse et le séquençage. Il s'agit de passer ici, d'une logique de dons, à une logique de responsabilisation et de soutien à la souveraineté sanitaire de l'Afrique.

#### 4/ Des mobilités plus denses mais plus régulées entre les deux continents

L'UE et l'UA se sont engagées à approfondir leur partenariat en matière de prévention et de lutte contre la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains. Nos deux unions approfondiront leur coopération en vue de trouver des solutions durables pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants vulnérables ayant besoin d'une protection internationale.

Les dirigeants européens et africains se sont aussi engagés à relever les défis posés par la fuite des cerveaux et à investir dans la jeunesse et les femmes, afin de favoriser leur autonomisation, le développement de leurs compétences, leur éducation et leurs perspectives d'emploi, notamment en soutenant davantage l'enseignement et la formation technique et professionnelle.

Des engagements ont enfin été pris pour accroître le développement des échanges et des mobilités professionnelles, scientifiques, culturelles et étudiantes entre l'Afrique et l'Europe.

Nous, « Equipe Europe », sommes convaincus que seule une action multilatérale, concertée et solidaire nous permettra d'être à la hauteur des défis de demain et de mettre fin aux problèmes qui sévissent de part et d'autre des rives de la méditerranée.

C'est un véritable contrat de paix et de prospérité qui a été adopté à Bruxelles par l'UE et l'UA, qu'il nous incombe désormais de collectivement mettre en œuvre pour co-construire notre avenir en commun et peser ensemble, unis et solidaire, sur la marche du monde.

Francois Barateau, ambassadeur de France au Congo; Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne au Congo; Luigi Diodati, ambassadeur d'Italie au Congo; Jean-Paul Charlier, chargé d'affaires en pied de l'ambassade de Belgique au Congo; Jonas Wiesenecker, chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne au Congo.

L'avenir de la relation Europe-Afrique : une priorité stratégique de la présidence française de l'Union européenne

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la France assure la présidence française du Conseil de l'Union européenne (UE). Jusqu'au 30 juin, la France aura ainsi la responsabilité d'organiser et de présider les réunions du Conseil de l'UE, d'élaborer des compromis entre les Etats membres et d'émettre des propositions pour déterminer le « cap européen » en matière de politique étrangère. Conformément à la volonté française, l'Afrique est au cœur de l'agenda diplomatique européen. Cette priorité stratégique s'est illustrée à Bruxelles, lors du sommet UE-UA (17-18 février) qui a permis de poser les jalons d'une relation renouvelée entre l'Afrique et l'Europe.

#### Le Bassin du Congo, outil de lutte contre le changement climatique

L'Afrique subit aujourd'hui les effets du changement climatique plus que toute autre région du monde. Le Bassin du Congo, grâce à ses importantes forêts et ses tourbières, doit être l'une des réponses à la lutte contre le changement climatique

La participation au sommet UE-UA du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a permis de soulever à nouveau les enjeux cruciaux de protection du Bassin du Congo, lors de la table-ronde « Climat » qu'il a co-présidée.



## AFRIQUE

## Faire des embargos sur les armes un pilier stratégique

Les embargos sur les armes peuvent s'avérer efficaces mais nécessitent l'adhésion des organisations régionales et internationales, un contrôle adéquat et l'application de sanctions suffisantes à ceux qui les contournent, selon une étude du Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA).

La feuille de route de l'Union africaine (UA) visant à « faire taire les armes » d'ici à 2020, désormais étendue jusqu'à 2030, prévoit de faire des embargos sur les armes un pilier stratégique et appelle à une meilleure coordination nationale, régionale et internationale. Le but étant de priver les groupes armés de tout accès aux armes, à la finance et aux autres moyens de faire la guerre. Ces embargos ont longtemps fait partie d'une panoplie d'instruments utilisés pour mettre fin aux conflits les plus meurtriers en Afrique (Angola, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Congo, Liberia, Rwanda, Somalie, Sierra Leone, Soudan du Sud et entre l'Éthiopie et l'Érythrée). Au-delà des armes, ces embargos ont eu pour objectif d'entraver l'accès aux ressources naturelles, notamment aux diamants; d'interdire les déplacements; de geler des actifs et de punir plus strictement les coupables qui tirent profit de la guerre. Ils n'ont malheureusement pas toujours le résultat escompté. Des tiers, présents dans la région et au-delà, participent parfois activement à la violation des embargos, réduisant de fait leur efficacité, selon l'étude du CESA.

Les Nations unies ont dénoncé récemment des violations « manifestes et de grande ampleur » de l'embargo sur les armes décidées en Libye, accusant précisément la Russie et la Turquie d'avoir vendu des armes sous embargo (drones, avions de transport, missiles sol-air, pièces d'artillerie et véhicules militaires blindés) à différentes



Faire taire les armes DR

factions impliquées dans les combats, alors même que ce pays se préparait à des élections. La Centrafrique est confrontée à une situation similaire, entre quatorze groupes armés. En dépit d'un embargo sur les armes édicté en 2013 par les Nations unies, les armes, les équipements militaires et l'argent continuent de circuler en direction de différents groupes, notamment au bénéfice d'une coalition de six milices formée en 2020 qui contrôle toujours une partie du territoire centrafricain. Ces embargos sont régulièrement violés, mettant à mal l'engagement du continent à « faire taire les armes ».

#### L'embargo un épineux problème : le cas de la RDC

« Les réseaux complexes et sans cesse changeants des acteurs ain-

si que la versatilité des intérêts et des dynamiques de pouvoir en jeu dans ces conflits ne sont pas toujours pris en considération dans les décisions d'embargos sur les armes », écrit l'étude. Dans d'autres cas, les acteurs visés ont tiré profit de la complexité des conflits pour mettre en place des stratégies de contournement. Les milices de la République démocratique du Congo (RDC), par exemple, auront réussi à se procurer des armes au travers d'arrangements avec des tiers en échange de minéraux, ce qui leur aura permis de mener des transactions en dehors du système bancaire officiel, d'échapper complètement aux sanctions et d'être enhardis par cette impunité. D'autre part, le NDC-R, un groupe de rebelles qui avait réussi à contrôler la ma-

jeure partie des territoires dans les provinces du Kivu, s'est effondré en 2020 après que son chef, Guidon Shimiray Mwissa, a été inscrit sur la liste des Nations unies pour des violations à grande échelle des droits humains. Son adjoint l'a écarté de son poste à responsabilité, indiquant que son inscription sur cette liste noire constituait un obstacle à l'intégration de milliers de combattants du groupe dans les forces armées congolaises. La porosité des frontières, l'insuffisance voire l'absence de moyens étatiques mais aussi la corruption comptent également parmi les responsables de ces défis à l'application de ces sanctions. Le rapport du Groupe d'experts de l'Organisation des Nations unies sur la RDC, publié en juin 2020, indique que les chefs des milices, pour échapper

aux sanctions, mettent en place des systèmes d'échanges parallèles et ce, dans une mesure telle que les volumes d'or passés en contrebande dans cette zone ont été considérablement plus importants que ceux négociés en toute légalité. L'insuffisance des moyens étatiques s'étend à l'immigration et à son contrôle. À titre d'exemple, les autorités douanières congolaises ne disposant pas des équipements nécessaires pour repérer les documents de voyage frauduleux, n'ont pu interdire le déplacement des personnes concernées. D'autre part, de nombreuses cargaisons d'armes illicites sont expédiées dans un pays cible sans plus de précautions, du fait du laxisme de la surveillance. Plusieurs groupes d'experts des Nations unies déplorent la méconnaissance générale des citoyens et des gouvernements quant au mode d'application des sanctions et quant à l'objectif poursuivi.

« Les contrevenants peuvent ainsi continuer leurs activités sans crainte de sanctions, le risque d'être identifié et jugé étant considéré comme faible », déplore le rapport. Les embargos sur les armes peinent ainsi à avoir un véritable effet en raison de cette dynamique de fond, et une partie du problème réside dans les moyens étatiques, dans la volonté politique, et la grande diversité des situations d'un pays à l'autre rendant toute coordination difficile, alors qu'elle dépend de la plus ou moins grande efficacité des embargos.

Noël Ndong

## PROGRAMME DES OBSÈQUES



MM. Kouendzé Edouard, Yombi, Ongagna, Okemba Henry et les enfants Ongagna ont la profonde douleur d'informer Djeif Ayessa Ndinga à Pointe-Noire, Alphonse Aya, Bernard Tséke-Tséke, Mme Atsono Agnès, Mboulé Elemba tous à Makoua, Henriette Ossona dans la Sangha et Casimir Itoua (Okougou Niama) au village Issabi sur l'axe Owando-Makoua, les amis et connaissances du décès de leur frère, oncle, père Jean Rigobert Ongagna, alias vieux Rigo, Koubou-Koubou (le couteau) ancien chef de service section Bâtiment au CFCO de Brazzaville, admis à la retraite.

## Programme des obsèques

Mardi 1<sup>er</sup> mars 2022

9h00 : levée de corps et recueillement à la morgue municipale de Brazzaville ;  
12h00 : départ pour le cimetière privé Bouka à Kintélé ;  
16h30 : fin de la cérémonie.t.



## OUVERTURE DES LIGNES

### ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Brazzaville

ETOUMBI - KELLE

tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville

ETOUMBI - MBOMO

tous les

JEUDIS

Désormais voyagez jusqu'à MBOMO!!

www.oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

contact@oceandunord.com

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

## DIPLOMATIE

## La RDC à l'ère du renouveau

Le président Félix Tshisekedi a ouvert, le 26 février au ministère des Affaires étrangères à Kinshasa, les travaux de la douzième conférence diplomatique sur le thème « La diplomatie au service du développement de la RDC et de la paix ». C'était en présence du Premier ministre, Sama Lukonde; des ministres; des chefs des corps constitués; des chefs des missions diplomatiques accrédités à Kinshasa et des ambassadeurs congolais en poste à l'étranger.

Dans son allocution de circonstance, le chef de l'Etat a d'abord remercié le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apara, pour l'initiative menée douze ans après la dernière réunion du genre. Ensuite, il a exposé les grandes lignes de sa vision sur la politique extérieure de la République démocratique du Congo (RDC) qui consiste à redorer l'image de son pays, à lui permettre de retrouver sa visibilité internationale et à briser son isolement diplomatique.

D'après cette vision, la RDC est ouverte au monde sans exclusive. Dans la même veine, Félix Tshisekedi ne veut pas trahir l'Afrique. Pour lui, les Africains sont condamnés à vivre ensemble. Il a indexé, sans les citer,

certains pays de la sous-région qui espèrent tirer les dividendes en créant des problèmes à leurs voisins. Une entreprise suicidaire pour eux, leur a-t-il dit. La diplomatie congolaise devrait être bâtie sur les relations de bon voisinage qui promeuvent la paix, la sécurité, une intégration au mieux des intérêts des peuples et un partenariat mutuellement avantageux. C'est dans ce cadre que le président de la République inscrit notamment la mutualisation des forces entre les Forces armées de la RDC et l'UPDF de l'Ouganda, afin de combattre les groupes armés et les terroristes qui gravitent dans le nord-est congolais.

**Ne jamais trahir l'Afrique**  
Se disant héritier de Kasavubu, de Lumumba, de Mzee

Laurent Désiré Kabila et d'Étienne Tshisekedi wa Mulumba d'heureuse mémoire, le chef de l'État a appelé tous les Congolais à se prendre en charge et à ne pas toujours compter sur l'extérieur, en évoquant le processus de pacification du pays et de son développement. Aussi, tout en reconnaissant les efforts de la communauté internationale à cet effet, il a demandé aux Congolais de compter sur leurs propres efforts. Dans cette même perspective, le départ échelonné de la Monusco reste une exigence.

Le président Félix Tshisekedi n'a pas manqué de remercier ses pairs africains qui l'ont honoré, en le proclamant champion de la lutte contre les violences faites à la femme, au terme de son mandat à l'Union afri-

caine (UA). Cela représente pour lui une responsabilité à assumer en protégeant les femmes contre la méchanceté de certains hommes, a-t-il martelé.

Parlant de son passage à la tête de l'UA, il a rappelé son combat pour la production des vaccins anti-covid en Afrique, son plaidoyer pour octroyer au continent des sièges de membres permanents et non permanents au Conseil de sécurité des Nations unies et son exigence de l'équité et du juste prix à l'Afrique pour ses efforts dans la sauvegarde de la biodiversité.

Avant de clore son allocution, Félix Tshisekedi a évoqué le cas de la diaspora congolaise et du personnel diplomatique national. « La diaspora doit être aidée et protégée », a-t-il déclaré. Et d'ajouter qu'en

revanche, elle doit éviter des comportements de nature à discréditer leur propre pays. A l'intention du personnel diplomatique congolais, il a précisé qu'une feuille de route pour régler les différents contentieux existe déjà.

Auparavant, le ministre des Affaires étrangères a indiqué que ce forum constitue un cadre d'évaluation et de concertation entre les ambassadeurs congolais et leur hiérarchie. Il a remercié le président de la République pour sa présence qu'il considère comme un signal fort pour redorer l'image de la RDC à l'international.

Les diplomates, les experts, chercheurs et scientifiques devraient réfléchir, jusqu'au 28 février, sur les voies et moyens de guider l'action de la diplomatie congolaise.

Alain Diasso



**MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX**

**SOCIETE YA BISO  
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance voyage



Assurance tous risques chantier

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES**

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO



## ASSAINISSEMENT

# Lancement du projet «Gombe bopeto»

Le projet lancé par le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, consiste essentiellement en la collecte et l'évacuation des déchets produits par les ménages, les services, les unités de productions industrielles ou agro-industrielles. Il sera aussi ajusté dans d'autres communes de la ville.

Le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka a lancé, le 26 février à la place de la Gare centrale, le projet «Gombe bopeto». Ce projet, a-t-il expliqué, consiste essentiellement en la collecte et l'évacuation des déchets produits par les ménages, les services, les unités de productions industrielles ou agro-industrielles ainsi que toute autre installation spécifique située dans la commune de la Gombe.

Au nom du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, le gouverneur de Kinshasa a remercié les différentes parties prenantes pour leur disponibilité et engagement à la mise en œuvre du projet Gombe bopeto, qui concourt, entre autres, au réarmement moral en vue de conforter les efforts engagés de faire de la ville capitale une mégapole attractive, résiliente, rayonnante où il fait beau vivre et ce, conformément à la vision Kinshasa bopeto qui reste le cheval de bataille du gouvernement provincial.



Pour permettre à la ville de relever les défis dans ce secteur, Gentiny Ngobila a indiqué qu'il est indispensable de mobiliser des ressources. Rappelant, par ailleurs, que la capitale congolaise est une mégapole de plus ou moins dix-huit millions d'habitants, il a relevé la nécessité des moyens financiers colossaux, appelant ainsi toute la population kinoise

au civisme fiscal en payant, entre autres, la taxe d'assainissement en vue de donner à la ville les moyens de sa politique pour mieux faire face à la problématique de gestion des déchets.

Le premier citoyen de la ville a aussi exhorté respectivement l'Unité spéciale pour la protection de l'environnement, les divisions urbaines de l'en-

*Des poubelles de l'opération « Kin bopeto »/DR*  
vironnement et du développement durable ainsi que les partenaires qui travaillent sur le terrain à être de meilleurs agents de communication que la ville veut interactive pour un bon entraînement de masse et des résultats bien meilleurs. « C'est ainsi que l'exécutif provincial de Kinshasa aura accompagné, de manière utile, la vision du pré-

sident de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qui avait pris la bonne initiative de lancer, personnellement, l'opération «Kinshasa bopeto» dans la ville », a souligné le gouverneur Gentiny Ngobila.

Le Commissariat général en charge de l'environnement, piloté par Laetitia Bena Kabamba, s'est engagé, de son côté, à faire le travail selon le prescrit de l'édit n°003 du 9 septembre 2013 relatif à l'assainissement et à la protection de l'environnement, donnant à tout citoyen le devoir d'entretenir son espace de vie, à l'intérieur de sa parcelle comme à l'extérieur, à dix mètres à front de rue. Il s'est engagé ainsi à soutenir ce grand projet, vu l'importance que représentent les actions de sensibilisation, de conscientisation et de la communication pour le changement de mentalité.

Le projet «Gombe bopeto», souligne-t-on, sera aussi ajusté dans d'autres communes de la ville de Kinshasa.

**Lucien Dianzenza**

## SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS

## Dans les coulisses des stands africains

Placée sous le signe des retrouvailles et de la responsabilité, la cinquante-huitième édition du Salon international de l'Agriculture a signé son retour depuis le 26 février, et ce, jusqu'au 6 mars.

Pour la célébration des retrouvailles avec le grand public, et la mise à l'honneur du rôle essentiel des agriculteurs ainsi que de leur travail dans le quotidien de tous, se côtoient exploitants et visiteurs en quête de l'obtention de propositions qu'offre la filière agricole dans un contexte de crise sanitaire. Ce rendez-vous incontournable des professions agricoles et du terroir accueille également les pays africains. À côté des nombreux stands ivoiriens se trouvent ceux du Soudan, du Sénégal, du Nigeria, du Rwanda et de la République démocratique du Congo (RDC), cette dernière représentée, entre autres, par l'Agence nationale de promotion des exportations (Anapex).

Sur ce stand de la RDC, en dégustation, du café des terroirs de la chaîne de montagnes des Virunga, jus d'ananas et du gingembre. « Nous accompa-



Le stand RDC au Salon international de l'Agriculture 2022 à la Porte de Versailles/Marie Alfred Ngoma

gnons nos agriculteurs en assurant la promotion de leurs produits à l'exportation », confie Adelard Mambuya Obul'okwess, sous-directeur d'Anapex, venu pour la première fois au salon présenter les produits et créer des partenariats pour pénétrer le marché français.

De son côté, Sylver Ganishuri, pour le stand du Rwanda, est venu avec l'ambition de présenter l'entreprise appartenant aux agriculteurs qui fait la commercialisation, l'exportation et la torréfaction du café.

Dans les coulisses, une rencontre impromptue avec la Congolaise Edwige Yombi Sitou, exerçant dans le EMS Négoces, société exportatrice vers l'Afrique de tracteurs / équipements agricoles, à la recherche de nouveaux contacts féconds avec des investisseurs en vue d'aboutir à des partenariats.

**Marie Alfred Ngoma**



UNITE DE GESTION DU PROJET REDISSE IV

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 002 /UC-REDISSE IV/SPM/2022 DU XXXXXXXXX 2022 POUR LA MISSION D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET DE REDISSE IV

(Publication du 2 mars 2022)

La Banque mondiale appuie le Congo dans le domaine de la santé depuis plusieurs années à travers des projets et programmes, au nombre desquels on peut citer le premier et le deuxième programme de développement des services de santé (PDSS et PDSS II).

Dans l'objectif d'accroître son appui au Congo dans le secteur de la santé, le gouvernement avec la banque mondiale travaille à mettre en œuvre un projet dans le cadre de la surveillance épidémiologique et la réponse face aux questions d'urgences sanitaires.

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de 15 Millions de dollars (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale. La durée du projet est de cinq (5) ans et ses interventions doivent s'exécuter au cours de période allant de 2020 à 2024.

Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir, (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le projet REDISSE IV est structuré en quatre composantes comme suit :

Composante 1 : Renforcement des capacités de surveillance et de laboratoire pour une détection rapide des épidémies.

Composante 2 : Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies.

Composante 3 : Développement des ressources humaines en santé publique.

Composante 4 : Renforcement des Capacités Institutionnelles, Gestion, Coordination et plaidoyer.

L'exécution du projet REDISSE IV est assurée par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) placée sous l'autorité du Ministre en charge de la santé.

Elle a pour ancrage institutionnel la Direction des études et de la planification et comprend parmi ses membres, des consultants expérimentés à recruter selon les procédures de la Banque mondiale.

L'UG-REDISSE IV, à travers ces Termes de référence, se propose de recruter un auditeur externe afin de réaliser l'audit des états financiers du REDISSE IV. Ces audits couvriront les exercices comptables de la période allant du 17 mai 2021 jusqu'au 31 décembre 2023. Ce travail doit se faire en trois (3) phases :

- Première période : « Exercice 2021 (17 mai au 31 décembre 2021) » : Période de la mission (Mai-Juin 2022) ;
- Deuxième période : « Exercice 2022 (1er janvier au 31 décembre 2022) » : Période de la mission (Mars-Avril 2023) ;
- Troisième période : « Exercice 2023 (1er janvier au 31 décembre 2023) » : Période de la mission (Mars-Avril 2024).

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

### EXPÉRIENCES ET QUALIFICATIONS DE L'AUDITEUR

Le Consultant doit être un Cabinet (firme) d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, et ou la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale.

- Il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de l'audit financier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds ;

- Le personnel clé de la mission devra comporter au moins (i) un Expert-Comptable Diplômé justifiant d'au moins 7 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux - des expériences avec des projets Banque Mondiale seront un atout, (ii) un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier, (iii) un vérificateur justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins en cabinet d'audit, et (iv) un Spécialiste en passation de marchés ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) et justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins dans l'audit de la passation de marchés des projets financés par des bailleurs de fonds - des expériences avec la Banque mondiale seront un atout.

L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un prestataire sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants en date de juillet 2016 révisés en novembre 2017 et août 2018.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le jeudi 24 mars 2022 à 14 heures :

Unité de Coordination du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (Phase IV) (REDISSE IV).

Unité de Coordination du Projet REDISSE IV- située au n° 1 de la rue Lucien FOUNERO Baongo-Brazzaville-République du Congo.

E-mail : [passationdesmarchesredisse@gmail.com](mailto:passationdesmarchesredisse@gmail.com)

Tél. + 242 : 05 333 50 51/06 930 95 07

**Fait à Brazzaville, le 28 février 2022**

**Le Coordonnateur de l'UG-REDISSE IV,**

**Jean Pierre OKANDZE ELENGA**

## COOPÉRATION

# La visite du roi de Belgique en RDC reportée

Le roi Philippe et la reine Mathilde de Belgique ont décidé de reporter leur voyage en République démocratique du Congo (RDC), prévu du 6 au 10 mars, en raison de la situation en Ukraine, a indiqué le palais royal belge, le 28 février.

Le roi Philippe, explique-t-on, a pris la décision de repousser son voyage en étroite concertation avec Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la RDC, en raison de l'invasion de l'Ukraine et de la crise qu'elle génère. « En raison de l'invasion de l'Ukraine et de la crise qu'elle génère, il a été décidé, en étroite concertation avec S.E. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la République démocratique du Congo, de reporter la visite de leurs majestés le roi et la reine prévue en RDC du 6 au 10 mars prochain à une date ultérieure », a indiqué le palais royal dans un communiqué.

Invité par le président Félix Tshisekedi, le roi des belges devait être accompagné par



Le couple présidentiel congolais et le couple royal belge

le Premier ministre Alexander De Croo ; la ministre des Affaires étrangères, Sophie Wilmès; et par la ministre de la Coopération au développe-

ment, Meryame Kitir. Cette visite devait être la première depuis celle du roi Albert II pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépen-

dance de la RDC, en 2010. Son report est le troisième consécutif, après les deux premiers en 2020 et 2021 pour raisons sanitaires. En

2020, le roi Philippe devait se rendre en RDC, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de ce pays.

**Patrick Ndungidi**

## DISTINCTION

## Marie-Dolorès Mabuila, lauréate du prix du Forum européen du leadership féminin 2022

Criminologue et politologue de formation, la belge d'origine congolaise fait partie des 8 lauréates de cette année sélectionnées à travers le monde. Les autres lauréates de l'année sont: Chantal Hemerijckx (Belgique); Thao Kilbee (Vietnam; Belgique), Monique Ouassa Kouaro (Bénin); Rita Ricketts (Nouvelle-Zélande; Royaume-Uni), Jamila Sedqi (Maroc) et Svetlana Spaic (Yougoslavie Serbie, Paris).

La remise des prix aura lieu, le 2 mars à la "Representation of the State of Hesse to the EU", à Bruxelles et les prix seront remis par la vice-présidente du Parlement européen, la députée européenne, Nicola Beer, de nationalité allemande.

Le Prix européen du leadership féminin, explique-t-on, honore les femmes qui, à un moment donné de leur vie, ont décidé de suivre leur rêve, de rompre avec les obligations traditionnelles qui les entourent, de défier les domaines dominés par les hommes, d'agir de manière respectueuse, afin de donner l'exemple à toutes les femmes qui n'osent pas (encore) faire entendre leur voix et déve-



opper leur potentiel.

### Contribuer au secteur de la sécurité en RDC

Née le 30 décembre 1975, Marie-Dolorès Mabuila est titulaire d'un master en criminologie et sciences politiques, obtenu à l'université libre de Bruxelles (ULB). Elle a passé plus de 20 ans dans la police à Bruxelles et souhaite aujourd'hui mettre son expérience et ses compétences au service de son pays d'origine, la RDC. C'est après avoir passé plus de 15 ans dans la police, et tout en continuant son travail, que Marie-Dolorès Mabuila s'est inscrite à l'université Libre de Bruxelles pour effectuer ses études en criminologie et en sciences politiques, renseigne le média La Libre.be. « J'avoue qu'il a fallu une organisation de folie pour essayer de combiner sans cesse travail, études et responsabilité de maman », a fait savoir Marie-Dolorès Mabuila, mère d'une adolescente. « J'avais besoin de me prouver quelque chose et je voulais étoffer mes connaissances pratiques par un cursus théorique afin de disposer d'un bagage suffisamment

costaud pour tenter une nouvelle aventure dans le pays de mes ancêtres. Je ne renie et ne renierai jamais la Belgique, mais je pense que je dois aider mon pays où les besoins sont énormes ».

Marie-Dolorès Mabuila est arrivée enfant en Belgique, à la fin de années 70, avec sa mère pour rejoindre son père qui terminait ses études supérieures. Elle a également deux sœurs et un frère. Toute la famille baignait à la fois dans les cultures congolaise et belge.

Depuis lors, elle n'est retournée en RDC qu'à deux reprises. « Je ne suis retournée que deux petites fois au pays depuis que je suis née. Je dois tout à mes parents et à la Belgique. Mais, plus le temps passe, plus j'ai envie de mettre ce que j'ai acquis ici au service de la République démocratique du Congo. La situation au pays semble tellement compliquée que je dois pouvoir amener ma petite pierre à sa reconstruction », a déclaré Marie-Dolorès Mabuila à la lalibre.be.

La cérémonie de remise de prix sera diffusée en ligne sur la chaîne YouTube « Hessen in Berlin und Europa ».

**Patrick Ndungidi**

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Géorgie, 1<sup>ère</sup> journée, 1<sup>ère</sup> division

De retour après une longue blessure, Romaric Etou n'était pas dans le groupe du Dila Gori, vainqueur de Gagra (2-1).

Israël, 24<sup>e</sup> journée, 1<sup>ère</sup> division

Court mais précieux succès du Maccabi Haïfa chez le voisin de l'Hapoel (1-0). Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 60<sup>e</sup> mn. Le Maccabi est leader avec six points d'avance sur Beer Sheva.

Italie, 26<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Gabriel Charpentier, titulaire et remplacé à la 70<sup>e</sup> mn, et Frosinone prennent le bouillon à Cittadella (0-3). Frosinone est 8<sup>e</sup> avec 41 points.

Luxembourg, 19<sup>e</sup> journée, 1<sup>ère</sup> division

Yann Mabella et Kablan Ngoma étaient tous deux titulaires lors du match nul du Racing Union à Dudelange (1-1). Lailier a été remplacé à la 77<sup>e</sup> mn, alors que l'international congolais a joué l'intégralité du match. Notons que les visiteurs, réduits à dix à la 48<sup>e</sup> mn, sont 6<sup>e</sup> à deux points du podium. Godmer Mabouba retrouvait sa place de titulaire lors de la victoire de l'Etzella Ettelbrück à Rodange (2-0). L'Ettzella, barragiste provisoire, compte désormais onze points d'avance sur son adversaire, premier reléguable.



Le duel entre Mboula et Makouta a penché en faveur du second (DR)

Malte, 20<sup>e</sup> journée, 1<sup>ère</sup> division

De retour dans les cages de Mosta, Christoffer Mafoumbi a eu du travail à l'occasion de la victoire de son équipe sur le terrain de Gzira United (4-3). Pas aidé par une défense apathique, il est scotché par la demi-volée puis la tête de Maxuell (6<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> mn). Un premier arrêt sur Portelli, mais la défense laisse Kolega reprendre le cuir (34<sup>e</sup> mn, 3-1).

Son arrêt du pied devant Portelli après la pause permet à Mosta de rester dans le match. Puis une bonne

claquette, à 3-2, sur une tête lobée de Maxuell (60<sup>e</sup> mn). Avec ce succès, Mosta est 9<sup>e</sup> à dix points du podium.

Portugal, 24<sup>e</sup> journée, 1<sup>ère</sup> division

Le duel entre Mboula et Makouta tourne à l'avantage du milieu de terrain international congolais, puisque Boavista s'impose à Estoril (3-2). Le natif de Granollers, titulaire, a effectué un bon débordement à droite au début de l'action du 1-0. Remplacé à 2-2, à la 77<sup>e</sup> mn. Gaius Makouta, qui a raté le cadre, des six mètres, à la 35<sup>e</sup> mn, a joué toute la

rencontre.

Russie, 19<sup>e</sup> journée, 1<sup>ère</sup> division

Reprise manquée pour Oufa, battu chez l'Akhmat Grozny (1-2). Sans Erving Botaka Yobama, absent du groupe. Le match du Lokomotiv Moscou à Krasnodar a été reporté à une date ultérieure en raison de la fermeture de l'aéroport de la ville, situé à proximité de l'Ukraine. Repos forcé pour Alexis Beka Beka et Mark Mampassi.

Slovaquie, 28<sup>e</sup> et dernière journée de la phase régulière, 1<sup>ère</sup> division

Une frappe dans le petit

filet (6<sup>e</sup> mn), puis un tir du gauche trop écrasé (50<sup>e</sup> mn) avant d'être remplacé à la 58<sup>e</sup>, à 1-1.

Quatrième, le DAC disputera les play-offs qui débiteront le 4 mars.

Slovénie, 23<sup>e</sup> journée, 1<sup>ère</sup> division

Prêté jusqu'en juin par le Tabor Sezana, Antoine Makoumbou était titulaire face à son club lors de la victoire de Maribor (2-0).

Maribor est leader avec 45 points, loin devant le Tabor, 9<sup>e</sup> et avant-dernier avec 20 points.

Suisse, 20<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division

Recruté le 23 février, Trésor Samba n'était pas dans le groupe de l'AC Bellinzona, vainqueur 4-1 chez la réserve de Sion.

Le natif de Zurich évoluait au sein de la réserve du FC Bâle, dont il était le meilleur buteur avec 17 buts en 18 matches de 3<sup>e</sup> division.

Turquie, 27<sup>e</sup> journée, 1<sup>ère</sup> division

Hatayspor ne fait qu'une bouchée du Yeri Malatya-spor (5-2). Entré à la 67<sup>e</sup> mn, Dylan Saint-Louis a inscrit le dernier but de son équipe à la 89<sup>e</sup>. Sa quatrième réalisation, pour six passes décisives, en vingt-cinq rencontres.

Hatayspor est 8<sup>e</sup> à trois longueurs des play-offs.

**Camille Delourme**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 29<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Le Cercle de Bruges, mené de deux buts à la 37<sup>e</sup>, arrache le nul 2-2. Titulaire sur le côté gauche de la défense, Senna Miangué a réduit le score à la 43<sup>e</sup> d'une tête sur coup-franc. Son deuxième but de la saison. Remplaçant, Sylvester Ganvoula est entré à la 78<sup>e</sup> à 2-2.

Morgan Poaty est entré à la 49<sup>e</sup> lors de la défaite de Seraing à Zulte-Waregem (0-1). Faitout Maouassa n'était pas retenu dans le groupe du FC Bruges, vainqueur d'Antwerp (4-1). La descente aux enfers pour l'ancien Rennais, mis au ban chez le champion de Belgique.

Pas de Niels Nkounkou dans le groupe du Standard, battu à domicile par La Gantoise (0-1).

Belgique, 22<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Lierse chute chez le RWDM (1-3). Scott Bitsindou est entré à la 89<sup>e</sup>, alors que le score était d'un but partout.

Croatie, 25<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Merveil Ndockyt n'était pas dans le groupe d'Osijek, tombeur du Dinamo Zagreb (1-0).



Senna Miangué, aérien, réduit le score (cerclebrugge.be)

Avec ce succès, Osijek ravit la première place à son adversaire.

Espagne, 21<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Warren Tchimbembé est resté sur le banc lors du succès de Mirandes face à Tenerife (2-1).

Espagne, 25<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division, groupe 2

Baron Kibamba n'était pas dans le groupe de la réserve de Séville, battue sur le terrain du

FC Andorra (0-2).

Espagne, 23<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe 4

Sans Faites-Prévu Kaya Makosso, Velez fait match nul 2-2 face à Ceuta.

Espagne, 23<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe 5

Entré à la 65<sup>e</sup>, Amour Lousoukou double le score à la 83<sup>e</sup> pour Aguilas face à Mar Menos (2-0). Le premier but cette saison de l'ancien capitaine des

Diabes rouges.

Albanie, 22<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Dzon Delarge est entré à la 78<sup>e</sup> mn lors du succès du FK Egnatia face au Kastrioti Krüje (2-1). Le score était d'un but partout. Avec 22 points, le FK Egnatia sort de la zone rouge.

Allemagne, 28<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division

Kamal Bafounta est resté sur le banc lors de la défaite du Bo-

rusia Dortmund face au Wehen Wiesbaden (1-2).

Allemagne, 27<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe Ouest

Le Sportfreunde Lotte fait match nul à Wiedenbrück (1-1). Exaucé Andzouana a joué toute la rencontre.

Angleterre, 35<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Nottingham Forest bat Bristol City (2-0). Sans Brice Samba, qui purgeait le deuxième de ses trois matches de suspension (pour un coup de poing face à Stoke City), mais avec Han-Noah Massengo aligné dans l'entrejeu des Robins (Rouge-gorge, le surnom des joueurs de Bristol). Nottingham Forest est 9<sup>e</sup> avec 51 points, soit onze longueurs d'avance de Bristol, 16<sup>e</sup>.

Angleterre, 34<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division

Oldham prend un point à Colchester (1-1). Avec Christopher Missilou titulaire, et sans Dylan Bahamboula, suspendu. Exeter fait match nul 1-1 chez les Bristol Rovers. Sans Offrande Zanzala. Exeter est 4<sup>e</sup> avec 54 points, très loin devant Oldham, avant-dernier avec 30 points.

Camille Delourme



## EXTENSION APPEL D'OFFRES No.22\_RFGS\_174060

Objet	Transport des moustiquaires du niveau central aux entrepôts départementaux
Date de l'appel d'offres	1er mars 2022
Date de clôture	31 Mars 2022 à 12h00
Numéro de référence	Congo BU_22_RFGS_174060

## 1 Introduction

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2018, CRS travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme sur le renforcement de la lutte contre le paludisme sous financement du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Le Fonds Mondial). Parmi les interventions prévues dans le cadre de la subvention actuelle NFM3, il est prévu la distribution de 3 502 800 Moustiquaires Imprégnées d'insecticide à Longue Durée d'Action (MILDAs), soient 70 056 ballots, sur toute l'étendue du territoire national.

La mise en œuvre de cette distribution de masse nécessitera le pré-positionnement de 29 576 ballots des moustiquaires (soient 42 % du total) dans 19 (dix-neuf) entrepôts relais repartis dans différents départements du pays, conformément au plan de positionnement du présent appel d'offres.

CRS invite les Sociétés de Transport compétentes opérant en République du Congo de soumettre leurs propositions de service pour assurer le Transport de ces MILDAs de Brazzaville et Pointe Noire vers 19 entrepôts Départementaux identifiés à travers le pays

## 1.1 Objet de l'Appel d'Offres

Description	Quantité de Ballots de MILDAs	Poids Estimé	Volume Estimé
Transport des MILDAs de Pointe Noire à destination de : 1. Lekoumou (Sibiti) 2. Bouenza (Madingou et Nkayi) 3. Niari (Dolisie) 4. Kouilou (Madingo Kayes et Hinda) 5. Tchiamba Nzassi (Nzassi)	13,222	436 Tonnes	1 574 M <sup>3</sup>
Transport des MILDAs de Brazzaville à destination de : 1. Ile Mbamou (Loubassa) 2. Pool (Kinkala, Mindouli, Ignié, Kindamba) 3. Plateaux (Djambala) 4. Cuvette (Owando et Mossaka) 5. Cuvette Ouest (Ewo) 6. Sangha (Ouessou) 7. Likouala (Imfondo et Enyellé)	16,354	539 Tonnes	1 946 M <sup>3</sup>
<b>Total</b>	<b>29 576 Ballots</b>	<b>975 Tonnes</b>	<b>3 520 M<sup>3</sup></b>

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique [bidcg@crs.org](mailto:bidcg@crs.org)

<sup>1</sup> Le nombre et localisations exactes des entrepôts relais sont sujets au changement



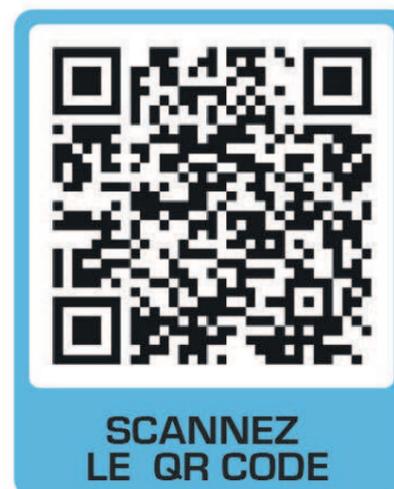
ABONNEZ VOUS  
GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ  
LE QR CODE

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## L'AS Otohô se relance

Dernier de son groupe après les deux premières journées, le représentant congolais a renversé la tendance en signant sa première victoire qui lui permet de se hisser à la deuxième place et conserver toutes ses chances de qualification pour les quarts de finale.

La route pour accéder en quarts de finale est encore longue pour As Otohô car il lui reste encore trois matches à négocier pour espérer disputer les confrontations à élimination directe. Mais la première victoire, surtout face au leader du groupe, a fait énormément du bien et a donné un motif d'espoir au représentant congolais.

L'AS Otohô s'est imposée devant le club égyptien Al Masry (1-0), le 27 février au stade des Martyrs à Kinshasa, en match comptant pour la troisième journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération. Un match délocalisé parce qu'aucun stade du Congo n'a été homologué par la Confédération africaine de football.

C'est un accouchement dans la douleur, puisque le club congolais a fait preuve de



AS Otohô/Adiac

patience avant d'être récompensé de son effort à la 87<sup>e</sup> mn. Roland Okouri, sorti fraîchement du banc de touche, a placé sur l'une de ses premiers ballons une tête

hors de portée du gardien égyptien. Une délivrance pour l'AS Otohô qui a rendu une copie de quinze frappes, dont cinq cadrées contre sept toutes non cadrées

pour l'adversaire qui regrettera, toutefois, le coup franc repoussé par le poteau sur l'unique action qui a permis à Pavhel Ndzila, le gardien de l'AS Otohô, de briller.

L'AS Otohô aurait pu l'emporter largement si ses attaquants, à l'image de Kader Bidimbou, étaient bien inspirés. Junior Makiessé avait fait le plus dur en fixant la défense avant de mettre l'avant centre de l'AS Otohô dans les conditions idéales à la 56<sup>e</sup> mn. Hélas, Bidimbou manquait un but tout fait.

Cette victoire relance les chances de qualification de l'unique représentant congolais encore resté en lice. L'AS Otohô occupe la deuxième place du groupe derrière le Tout Puissant Mazembe (six points) et tombeur de Cotton sport de Garoua (1-0). L'AS Otohô doit cette place grâce à la confrontation directe au club égyptien qui compte le même nombre de points qu'elle ( quatre). Cotton sport du Cameroun occupe la dernière place avec deux points.

James Golden Eloué

## VOLLEY-BALL

## La Ligue de Brazzaville balise la saison sportive

Au cours du conseil inaugural du conseil départemental de la ligue le volley-ball de Brazzaville, plusieurs documents ont été adoptés. Les conseillers ont, par la même occasion, échangé sur les modalités à suivre pour faciliter le bon déroulement du mandat de la ligue (2021-2023) puis de la saison sportive 2021-2022.



Les conseillers/Adiac

Les représentants des clubs, des arbitres, des athlètes ainsi que les membres du bureau exécutif départemental ont, dans un esprit sportif, discuté autour de l'avenir du volley-ball à Brazzaville. Ils ont, en effet, révisé, adopté et validé les statuts et le règlement intérieur. Les points sur les cotisations annuelles des clubs puis sur les règlements généraux des compétitions ont également été évoqués.

En présence du directeur départemental des Sports de Brazzaville, Gabriel Tchicaya, le président de la Ligue, Simon Massamouna, a invité les conseillers à travailler en commun accord avec le bureau afin de poursuivre efficacement le programme de la ligue et atteindre les différents objectifs fixés. « Parmi les grandes décisions, il y a l'engagement des clubs à participer à toutes les compétitions. A cet effet, nous voulons organiser beaucoup des compétitions de volley-ball et beach-volley. Je demande aux dirigeants des clubs de participer pleinement au développement de notre sport à Brazzaville car d'ici mi-mars nous débiterons avec les compétitions. Le championnat aura lieu en début avril », a indiqué Simon Massamouna.

Il a ajouté que cette saison sera riche en compétitions, surtout en beach-volley. Une manière, selon lui, de permettre aux athlètes de préparer les compétitions nationales et internationales à travers plusieurs tournois.

R.Ng.

## PROJET D'AUTONOMISATION DES FILLES

## L'apport des partenaires locaux sollicité

Le coordinateur du projet d'autonomisation socio-économique des jeunes filles, Patrice Arthur Makouantsi, a invité, lors d'un point de presse animé le 26 février à Brazzaville, les partenaires publics et privés à mettre la main à la pâte afin de permettre à cette structure de poursuivre la formation gratuite des filles désœuvrées.



Les membres de la coordination du projet/Adiac

Financé par l'Organisation internationale de la francophonie, le projet d'autonomisation socio-économique des jeunes filles, exécuté par l'Association de la jeunesse congolaise pour le développement, s'occupe de la formation et du suivi des jeunes filles mères de Brazzaville. Conçu au départ pour soixante bénéficiaires, ce projet de douze mois accueille actuellement près de deux cents filles désireuses de bénéficier de ses services.

Se sentant limitée financièrement, matériellement et didactique-

ment par rapport l'augmentation de la demande, la coordination de ce projet, qui ne souhaite pas fermer ses portes, estime qu'il est nécessaire que d'autres partenaires interviennent pour, non seulement, accompagner les bénéficiaires mais aussi les orienter et garantir leur autonomie.

« Ce projet consiste à rendre les jeunes filles autonomes en créant, après la formation, des activités génératrices de revenus. Nous avons un surnombre des filles ici, voilà pourquoi nous demandons au gouvernement,

aux personnalités et autres partenaires de nous aider à accomplir notre mission jusqu'à la fin », a indiqué le coordinateur du projet.

Les bénéficiaires de ce projet sont, en effet, les filles vulnérables dont l'âge varie entre 18 et 35 ans. Le projet dont le siège est situé dans la rue Hinda, dans le premier arrondissement Makélékélé, offre six filières de formation, à savoir le petit commerce, la coiffure, la couture, la savonnerie, la restauration et la pâtisserie.

Rude Ngoma